



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE ARDEX P 82 Komponente A

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ARDEX P 82 Komponente A  
No du produit 59210, 59200

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Primaire.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ARDEX GmbH  
Friedrich-Ebert-Strasse 45  
D 58453 Witten-Annen  
Tel.: 0049 (0)2302/664-0  
Fax: 0049 (0)2302/664-355  
E-Mail: sicherheitsdatenblatt@ardex.de  
Personne À Contacter M. Matthey, Dept. QSU

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+49 (0) 761 / 19 240 (Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, D)

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319; Skin Sens. 1 - H317
Pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (1999/45/CEE)

Xi; R36/38. R43. R52/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Alkylglycidyléther  
Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines  
Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement  
Mentions De Danger

Attention

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# ARDEX P 82 Komponente A

## Conseils De Prudence

P280	Porter des gants de protection.
P305+351+338	Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation régionale. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation internationale.

## Conseils De Prudence Supplementaires

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P261	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P264	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

## Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. EUH 208: Contient de la: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3 : 1). Peut déclencher une réaction allergique
--------	--

## 2.3. Autres dangers

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## 3.2. Mélanges

Alkylglycidyléther	3 - 5 %
No CAS : 68609-97-2	No CE : 271-846-8
Numéro D'Enregistrement: 01-2119485289-22-xxxx	
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Classification (67/548/CEE) Xi;R38. R43.
Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines	5 - 10 %
No CAS : 25068-38-6	No CE : 500-033-5
Numéro D'Enregistrement: 01-2119456619-26-xxxx	
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) R43 Xi;R36/38 N;R51/53
Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine	3 - 5 %
No CAS : 28064-14-4	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) Xi;R36/38. N;R51/53. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

## 4.1. Description des premiers secours

# ARDEX P 82 Komponente A

Informations générales

Aucunes recommandations.

Inhalation

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil.

Consulter un médecin si l'irritation persiste. Ne pas se frotter les yeux.

## **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Nausée, vomissements.

Contact avec la peau

Irritation de la peau. Éruption allergique.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses.

## **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux

Pas connu.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucunes données disponibles.

Risques particuliers

Aucunes données disponibles.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Éviter le contact avec les yeux. Porter des gants de protection, et, en cas de risque d'éclaboussures, également des lunettes de protection/masque facial. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber les déversements à l'aide de granulés, de sciure de bois, de chiffons ou similaires. Empêcher le déversement de grandes quantités dans l'égout. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau.

### **6.4. Référence à d'autres sections**

## ARDEX P 82 Komponente A

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans le récipient original. Garder debout. Entreposer à une température au-dessus du point de congélation.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)

DDSE				
Consommateur	Dermique	Court terme	Effets systémiques	8, 3 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Court terme	Effets systémiques	12, 3 mg/m3
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	8, 3 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	12, 3 mg/m3
CPSE				
Eau douce	0, 003	mg/l		
Eau de mer	0, 0003	mg/l		
Sédiment (eau douce)	0, 1	mg/kg		
Sédiment (eau de mer)	0, 05	mg/kg		
Sol	0, 15	mg/kg		

##### Alkyglycidyléther (CAS: 68609-97-2)

DDSE				
Industrie	Dermique	Court terme	Effets systémiques	17 mg/kg/jour
Industrie	Inhalation.	Court terme	Effets systémiques	29 mg/m3
Industrie	Dermique	Court terme	Effets locaux	68 mg/cm <sup>2</sup>
Industrie	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	9, 8 mg/m3
Industrie	Dermique	Long terme	Effets systémiques	3, 9 mg/kg/jour
Industrie	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	13, 8 mg/m3
Industrie	Dermique	Long terme	Effets locaux	1, 7 mg/cm <sup>2</sup>
Industrie	Inhalation.	Long terme	Effets locaux	0, 98 mg/m3
Consommateur	Dermique	Court terme	Effets systémiques	10 mg/kg/jour
Inhalation.	Court terme	Effets systémiques	7, 6	mg/m3
Consommateur	Oral	Court terme	Effets systémiques	1219 mg/kg/jour
Consommateur	Dermique	Court terme	Effets locaux	40 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	2, 9 mg/m3
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	2, 35 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	4, 1 mg/m3
Consommateur	Oral	Long terme	Effets systémiques	1 mg/kg/jour

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Endroit bien ventilé.

Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

# ARDEX P 82 Komponente A

## Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

## Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Couleurs diverses.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Émulsionnable dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	100° C
Point de fusion (°C)	0° C
Densité relative	1 -1.1
Densité Volumique	Non applicable.
Densité de vapeur (air=1)	Non disponible.
Pression de vapeur	2, 3 kPa 20° C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Facteur D'Évaporation	Non disponible.
Valeur pH, Solution Concentrée	5 - 8.5
Viscosité	100 - 3000 mPas
Solubilité (G/100G H2O@20°C)	Non disponible.
Température de décomposition (°C)	Non disponible.
Seuil D'Odeur, Bas	Sans objet
Seuil D'Odeur, Haut	Sans objet
Point d'éclair (°C)	Non applicable.
Temperature d'auto-inflammation (°C)	Non applicable.
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	Non applicable.
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	Non applicable.
Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)	Non applicable.
Propriétés explosives	Non applicable.
Autre inflammabilité	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.

### 9.2. Autres informations

Taille Des Particules (Micron)  
Sans objet

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

## ARDEX P 82 Komponente A

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### **10.2. Stabilité chimique**

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Non applicable.

Polymérisation Dangereuse

Sans objet

### **10.4. Conditions à éviter**

Éviter le gel. Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières À Éviter

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucuns produits de décomposition dangereuse.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Contact avec la peau

En cas d'utilisation normale, aucune irritation de la peau n'est à prévoir.

Contact avec les yeux

Irritation, brûlure, larmoiement, vision floue après éclaboussure du liquide.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

#### **Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)**

Dose Toxique 1 - DI 50

20000 mg/kg (oral souris)

Dose Toxique 2 - DI 50

19800 mg/kg (oral lapin)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

11400 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 2000 mg/kg Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Modérément irritant.

Effet irritant faible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Les études épidémiologiques ont enregistré des signes de sensibilisation cutanée.

Danger par aspiration:

Ingestion.

Contact avec la peau et/ou les yeux.

#### **Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)**

## ARDEX P 82 Komponente A

Alkyglycidyléther (CAS: 68609-97-2)

### Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 50000 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 4500 mg/kg Lapin

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 0.15 mg/l (vapeurs) Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Effet irritant faible.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Les études épidémiologiques ont enregistré des signes de sensibilisation cutanée.

### Danger par aspiration:

Inhalation

Non pertinent à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs nocives.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Irritant pour les yeux.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

## ARDEX P 82 Komponente A

### Informations écologiques relatives aux ingrédients.

#### **Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l  
1, 3  
Toxicité aiguë - Poissons  
CL50 96 heures 3, 6 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques  
CE50 96 heures 2, 8 mg/l Daphnia magna  
Toxicité aiguë - Plantes aquatiques  
CE50 72 heures 11 mg/l Selenastrum capricornutum  
CE50 96 heures 220 mg/l Scenedesmus subspicatus  
Toxicité aiguë - Micro-organismes  
CE50 96 heures 3, 6 mg/l  
CE50 18 h: > 42, 6 mg/l Boue activée  
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques  
CSEO 21 jours 0, 3 mg/l Daphnia magna

#### **Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)**

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### **Alkylglycidyléther (CAS: 68609-97-2)**

Toxicité aiguë - Poissons  
CL50 96 heures 1800 mg/l Onchorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
96 heures 1.800 mg/l Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l  
1 - 10 mg/l  
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques  
CE50 72 heures 844 mg/l  
Ci 50, 72 H, Algue, mg/l  
843.75 mg/l  
Toxicité aiguë - Plantes aquatiques  
CE50 72 heures 843 mg/l Selenastrum capricornutum  
CSEO 72 heures 500 mg/l Selenastrum capricornutum  
Toxicité aiguë - Micro-organismes  
CE50 > 100 mg/l Boue activée

## **12.2. Persistance et dégradabilité**

### Informations écologiques relatives aux ingrédients.

#### **Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)**

Dégradabilité  
Ce produit est difficilement biodégradable. Le produit se dégrade lentement.

#### **Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)**

Dégradabilité  
Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

#### **Alkylglycidyléther (CAS: 68609-97-2)**

OECD 301 F Ready Biodegradability / 28 days: 87 %

## **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Coefficient de partage  
Non applicable.



# ARDEX P 82 Komponente A

## Informations écologiques relatives aux ingrédients.

Facteur de bio-accumulation  
BCF 100 - 3000  
Coefficient de partage  
log Pow 3, 6

### Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)

Facteur de bio-accumulation  
BCF 100 - 3000  
Coefficient de partage  
log Pow 3, 6

### Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)

moderate  
Coefficient de partage  
log Pow 3 - 5  
OECD 107: 3.77

### Alkylglycidyléther (CAS: 68609-97-2)

## **12.4. Mobilité dans le sol**

### Informations écologiques relatives aux ingrédients.

Coefficient de adsorption/désorption  
Sol Koc 1800 - 4400  
Constante de la loi de Henry  
4, 93E-05 Pa m<sup>3</sup>/mol 25° C

### Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)

Coefficient de adsorption/désorption  
Non disponible.

### Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)

Mobilité :  
Ne pas considéré comme mobile.  
Coefficient de adsorption/désorption  
Sol Koc > 5000  
Constante de la loi de Henry  
1.12 E-02 atm m<sup>3</sup>/mol

### Alkylglycidyléther (CAS: 68609-97-2)

## **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### Informations écologiques relatives aux ingrédients.

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### Alkylglycidyléther (CAS: 68609-97-2)

## **12.6. Autres effets néfastes**

### Informations écologiques relatives aux ingrédients.

Sans objet

### Bisphénol-A-epichlorehydrin-résines (CAS: 25068-38-6)

Sans objet

### Bisphénol-F-epichlorehydrine-résine (CAS: 28064-14-4)

## **SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Informations générales

Remettre l'emballage pour réutilisation.

## **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

Classification Dechets

08 04 10: Klebstoff- und Dichtmassenabfälle mit Ausnahme derjenigen, die unter 08 04 09 fallen

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

## **14.1. Numéro ONU**

## **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

## **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

## **14.4. Groupe d'emballage**

## **14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

## **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

## **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

## **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

## **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Émise Par

Herr Matthey, Abt. QSU

Manager für Sicherheit, Gesundheitsschutz und Umwelt

Date de révision

29/06/2015

Révision

12

Remplace la date

05/04/2013

Phrases - R (Texte Intégral)

R38

Irritant pour la peau.

R36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

R52/53

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## ARDEX P 82 Komponente A

### Mentions De Danger Completes

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.